

CANAL

N°6 - juin 1998

LE BULLETIN COMMUNAL DE VERVIERS

Des intentions aux faits : le plan de circulation,
de stationnement et de régulation de trafic prend corps. p.2

Les piscines communales de Mangombroux et d'Ensival rénovées.
Bronzage assuré. p.3

Réduire notre production de déchets est essentiel.
De nouvelles pistes sont exploitées par la Ville en ce sens. p.4-5

Déjà les grandes vacances !
Nos plaines de jeux ne manqueront pas d'activités. p.5

Détente et humour au programme des Jeux Zintervilles
et des Festivals du rire pour adultes et enfants. p.6

Le CWATUP modifié pour simplifier et clarifier les procédures
de permis de bâtir... p.7

Les bibliothèques communales vous ouvrent leurs portes
toute l'année. Lire, c'est essentiel. p.8

Sommaire



17e Grand Jogging de Verviers
21 juin - 15 heures

Le plan de Transitec prend corps

Le premier quart a sonné



Le centre-ville en chantier, pour son bien.

Il était sur toutes les lèvres depuis des mois. Aujourd'hui, il se met en place. Le nouveau plan de circulation, de stationnement et de régulation de trafic sera opérationnel d'ici la fin de l'année prochaine. Le point sur les chantiers et le programme des travaux à venir.

Verviers change de visage, ce n'est un secret pour personne. Un peu partout, les chantiers fleurissent. La plupart posent pas mal de problèmes aux automobilistes. Certains gênent les piétons. D'autres les deux à la fois. Mais si notre ville est ainsi "mutilée" de toutes parts, c'est pour mieux renaître ensuite, c'est pour connaître un souffle nouveau. Pour rappel, ces travaux, résultant pour une large part de l'étude réalisée par la société Transitec, permettront la mise en

place du nouveau plan de circulation, de stationnement et de régulation de trafic avant l'an 2000. Pour certains d'entre eux, c'est la Ville qui est maître d'oeuvre, et pour d'autres, le Ministère de l'Équipement et des Transports. Le but est commun : rendre la ville plus agréable aux piétons en "domestiquant" la voiture sans l'exclure.

Pelleteuses en action

Les deux chantiers les plus visibles et les plus "perturbants" du plan concernent le coeur même de Verviers : la Place de la Victoire et la place du Martyr. Le premier, pris en charge par le M.E.T., évolue bien. D'ici au mois d'août, la circulation pourra être rétablie sur la place et sur le haut de la rue d'Ensival. Les automobilistes seront invités à emprunter le vaste rond-point qui a déjà pris corps.

L'aménagement du giratoire de la place du Martyr, mis en place par la Ville celle-là, évolue encore plus rapidement. Il sera terminé pour la mi-juin. Au rayon des travaux en cours qu'assure la commune, l'aménagement du carrefour de l'Harmonie et la réhabilitation de la rue Peltzer de Clermont seront achevés dans le courant du mois de juillet prochain. De nombreux autres chantiers sont planifiés dans les mois à venir : aménagements place du Palais, Porte de Heusy,

place Sommeleville, dans la percée Palais-Sommeleville et sur le ring sud. La Ville devra se préoccuper du sort de la rue du Collège (avec un rond-point devant la fontaine Ortmans) et de la rue Ortmans avant d'attaquer un autre gros morceau du plan : les modifications de la place Verte, de la rue Crapaurue et la création du piétonnier Pont-aux-Lions. D'ici fin '99, le centre de Verviers respirera un air neuf, libéré du poids du trafic actuel.

Réfections de voiries

Outre les chantiers liés à l'étude Transitec, les réfections de voiries vont bon train à Verviers. Gros plan sur celles qui ont fait l'objet de travaux, celles qui le font actuellement et celles qui le feront prochainement. Un budget de plus de 200 millions BEF au total...

- Rues dans lesquelles des réfections de revêtement ont été effectuées ces derniers mois : Abattoir, Basse-Voie, Bellaire, De Berghes, Fabriques, Filature, Pierre Fluche, Fontaine au Biez, Francval, Godin, Grand Vinâve, Grêtry, Lande, Lepaon, Lelotte, Libon, Linaigrettes, Maréchal, Ormes, Peignage, Séroule, Spinhayer, Spintay, Thiervaux, Weines et Chapeliers. Les réfections des revêtements rues Grandjean et de Namur dépendent de l'aménagement de la place de la Victoire.

- Aménagements de sécurité effectués à proximité d'écoles : avenue Jean Tasté, place L. Fraipont, rue du Gymnase, rue de l'Eglise (Stembert) et rue de la Forge.

- Aménagements en cours : Grand-Place d'Ensival (terminée sur le plan routier, il reste à poser l'éclairage), zone 30 Sous-la-Hezée, rue Peltzer de Clermont.

- Aménagements à venir : les voiries qui entourent le futur Centre Touristique de la Laine et de la Mode seront requalifiées dans le courant de l'année prochaine. Il s'agit des rues de la Chapelle, Pont Léopold, Régence, Bettonville, des Messieurs et du Moulin.

L'école est finie...

Bientôt la rentrée !

A peine l'année scolaire s'achève-t-elle qu'il faut déjà préparer la prochaine rentrée. Dure dure, la vie d'étudiant. Dates et heures des inscriptions dans toutes les écoles communales de Verviers...

Les inscriptions des nouveaux élèves auront lieu :

- dès à présent et jusqu'au 30 juin de 8h10 à 12h et de 13h30 à 15h30,
- le jeudi 27 août de 16 à 18h,

- le vendredi 28 août de 10 à 12h et de 16 à 18h,
- le samedi 29 août de 10 à 12h,
- le lundi 31 août de 10 à 12h et de 16 à 18h.

Les directeurs seront également à votre disposition à d'autres moments. Un prospectus sera prochainement déposé dans votre boîte aux lettres à ce sujet.

Attention : l'article 79 du décret "Missions de l'école" stipule que l'inscription dans un établissement d'enseignement

primaire se prend au plus tard le premier jour ouvrable du mois de septembre. Cette obligation concerne toutes les écoles, sans exception. Par contre, l'inscription dans l'enseignement maternel est possible toute l'année.

Renseignements : Bureau de l'Instruction Publique, tous les jours ouvrables de juillet et d'août de 8 à 12h et de 13h30 à 16h, tél. : 087/325.265 ou 325.266.

Nos piscines renouvelées

Bronzage assuré



Dans le cadre de l'amélioration globale des infrastructures sportives verviétoises, les piscines communales poursuivent leur lifting. En cette veille de période estivale, ce sont les bassins d'Ensival et de Mangombroux qui ont fait peau neuve...

La piscine d'Ensival

Blotti au coeur d'une des zones les plus vertes et les plus calmes de notre ville, le bassin de natation d'Ensival reste sans conteste un lieu privilégié pour la pratique des jeux aquatiques. Atteignant régulièrement les 22°, l'eau de sa grande piscine découverte (33m x 11m) accueille même les plus frileux. Pendant que les enfants se délasseront dans le petit bassin (10m x 8m) sous l'oeil du maître nageur, les parents iront volontiers s'allonger sur la pelouse-solarium toute proche.

Bassin d'Ensival
rue Préry, 4800 Ensival - tél.: 087/221.578

Ouverture :
du 1er juillet au 31 août '98 de 13h30 à 19h.

Tarifs :
adultes : 55 BEF, enfants : 45 BEF, visiteurs : 30 BEF
Abonnement pour 30 baignades :
adultes : 1.000 BEF, enfants : 650 BEF

La piscine de Mangombroux

La cure de Jouvence que subit la piscine de Mangombroux ravira tous les férus de natation en extérieur : dallage neuf, cabines rafraîchies, abords redessinés, cuves repeintes, espace vert réaménagé pour les baignades de soleil et la détente. Le petit bassin est également fin prêt pour accueillir les enfants. Cet espace de loisirs a donc renforcé son attrait auprès des jeunes Verviétois. Gageons que l'ouverture prévue le 1er juillet marquera le début d'une période estivale fructueuse.

Bassin de Mangombroux
avenue Reine Astrid, 194 - 4802 Heusy - tél.: 087/220.472

Ouverture :
tous les jours du 1er juillet au 31 août de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30, le dimanche jusqu'à 18h.

Tarifs :
enfants (jusqu'à 12 ans) : 35 BEF
adultes : 50 BEF.

Réduire sa production de déchets

Réduire notre production de déchets est essentiel. Des efforts ont déjà été engagés en ce sens mais le conscient collectif doit jouer davantage encore.

Un art *de vivre*



La sélection,
le premier réflexe à acquérir.

En 1997, 75,4 millions de francs ont été dépensés par la Ville de Verviers pour la collecte et le traitement des déchets. En '98, ce budget "déchets" approchera les 94 millions. C'est trop. Cette évolution va de pair avec celle de la quantité de déchets produits. Il importe donc à chacun de modifier ses habitudes en vue de limiter leur volume sans cesse croissant (307 kg/hab./an).

Dans l'optique de favoriser la récolte sélective, la Ville de Verviers a lancé de nombreuses initiatives. L'installation des bulles à verre et à huile, l'ouverture du parc à conteneurs Quai de la Vesdre (récemment appuyé par celle du parc de Theux au Laboru) en font partie. Depuis le 1er janvier, la mutualisation des parcs autorise les habitants de Verviers à se rendre dans les autres parcs d'Intradel (tel celui de Theux). Par ailleurs, une convention lie la Ville à l'asbl "Terre" pour la col-

Type de familles

Taxe annuelle fixe

Ménages dont le revenu annuel est inférieur ou égal au revenu garanti aux personnes âgées soit environ 335.000 BEF en 98 et ménages percevant le Minimax	1.000 BEF
Isolés de 70 ans au moins au 1er janvier	1.000 BEF
Familles nombreuses soit trois enfants à charge au moins à la date du 1er janvier	1.000 BEF
Familles avec tarif de base	1.900 BEF
Commerçants et sociétés	2.500 BEF

Remarque : la taxe est actuellement fixée à 3.250 BEF de base et 1.500 BEF pour les catégories défavorisées.

Coût de l'achat de sacs à majorer du montant de la taxe :

SACS À 30 BEF 100LITRES	SACS À 20 BEF 50LITRES	PRIX ANNUEL DES SACS
1 sac par semaine	> 1 sac par semaine	1.500 BEF par an 1.000 BEF par an
2 sacs par semaine	> 2 sacs par semaine	3.000 BEF par an 2.000 BEF par an
3 sacs par semaine	> 3 sacs par semaine	4.500 BEF par an 3.000 BEF par an
4 sacs par semaine	> 4 sacs par semaine	6.000 BEF par an 4.000 BEF par an

lecte de papiers et de vêtements. A cela s'ajoutent encore les efforts ponctuels de sensibilisation à la propreté comme les nettoyages de printemps et d'automne organisés grâce à la collaboration entre la Ville, des associations, des mouvements, des écoles et des comités de quartier.

En fonction des revenus

Cependant, malgré ces efforts, la crainte de voir augmenter le volume de déchets subsiste encore. Cette crainte concerne certes notre environnement, mais aussi directement notre portefeuille. Les communes dont la production de déchets par habitant est jugée trop importante seront taxées. Au même titre que des dizaines d'autres communes, Verviers est concernée. C'est pourquoi le Collège Echevinal a examiné les diverses pistes qui pourraient conduire à la réduction du tonnage des déchets ménagers acheminés à Intradel, mais qui favoriseraient également le développement du recyclage des déchets. La solution retenue est celle du sac poubelle payant, exemple de l'application du principe généralement admis du "pollueur payeur". Cette nouvelle façon d'aborder le problème donnera à chaque ménage la possibilité de gérer en toute connaissance de cause le coût de sa production de déchets.

Cette formule sera prochainement proposée au Conseil Communal. La taxe de base variera selon les familles (voir encadré). Cela devrait permettre à tous de se rendre compte des conséquences de tels changements et surtout de l'avantage financier que les ménages les plus sélectifs devraient retirer de l'utilisation du sac payant.

Le défi est donc lancé tant à la population qu'à la Ville, chacun devant apporter sa pierre à l'édifice de l'assainissement de notre environnement à tous. Dommage que la position en bout de filière des consommateurs que nous sommes nous oblige systématiquement à déboursier pour absorber cet accroissement de déchets. Car s'il est clair que chacun à son niveau doit s'astreindre à limiter sa production, c'est également en amont que des efforts devront être consentis.

Plaines de jeux communales

Pour qui ?

Pour tous les enfants en âge d'école maternelle ou primaire.

Quelles activités ?

- Jeux, pour l'extérieur comme pour l'intérieur.
- Natation, promenade.
- Animations diverses organisées par des moniteurs qualifiés.

Quand ?

Du 1er juillet au 31 août, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Une garderie fonctionne dès 7h :

- Ecole rue des Hospices (à destination de la plaine Deru).
- Ecole rue Ortman (à destination de la plaine Peltzer).
- Ecole rue N. Arnold à Petit-Rechain (à destination de la plaine des Tourelles).
- Ecole gardienne rue Snoeck à Ensival (à destination de la plaine d'Ensival).

A 17h :

Les enfants peuvent retourner sous la conduite d'un aide-moniteur dans les écoles de départ où la garderie fonctionne jusqu'à 17h30.

Déplacements :

Les enfants peuvent se rendre aux plaines

- soit directement à partir de 8h30;
- sous la conduite d'un aide-moniteur au départ des quatre écoles (garderie) à 8h.

Autre chose ?

- Le potage est offert à midi.
- Une assurance est souscrite par la Ville contre les accidents.
- Aucune inscription préalable n'est nécessaire, mais il faut se présenter au chef de plaine dès son arrivée.
- Un droit de 60 BEF par jour est demandé à chaque enfant. Il est de 150 BEF maximum pour trois enfants ou plus d'une même famille.

Pratiquement :

Plaine PELTZER (rue de la Concorde, 6).

Rassemblement des enfants à partir de 7h à l'école communale rue Ortman Hauzeur.

Plaine d'ENSIVAL (bassin de natation, au Préry)

Rassemblement des enfants à partir de 7h à l'école communale rue Snoeck.

Plaine des TOURELLES (Domaines des Tourelles, route de Grand-Rechain)

Soit rassemblement des enfants à partir de 7h à l'école communale rue Nicolas Arnold, soit place de Petit-Rechain, devant l'ancienne maison communale, entre 8h et 8h15.

Plaine DERU (chemin de Rouheid, Heusy)

Un transport gratuit par autobus (TEC) est assuré. Un ramassage des enfants a lieu dès 8h15 suivant l'itinéraire ci-après (le retour, prévu entre 17h et 17h30, se fait selon le même itinéraire, en sens inverse) :

rue de la Chapelle (école) - rue du Peignage (centre récréatif) - Parvis Saint-Antoine - place Saint-Remacle - rue des Hospices (école-garderie où les enfants sont accueillis dès 7h) - rue Carl Grün (école) - chemin Ma Campagne (Stembert) - Ecole de Stembert Centre - bas avenue Lambert - Stade de Bielmont - avenue de Spa (Delhaize).

Pour tout autre renseignement :

Echevinat des Affaires sociales, de la Famille et de la Jeunesse, place du Marché, 31 - Verviers - Tél. : 087/325.290.

Jeux Zintervilles et Festivals du rire

Verviers sportive et souriante

Pour la deuxième année consécutive, l'asbl Lechaquiri et la Ville de Verviers présentent les jeux Zintervilles. Une joute sportive et intellectuelle qui sera suivie des Festivals du rire pour enfants et pour adultes.

"Questionnaire fou", "soulier qui court", "poule aux oeufs d'or", ... Au total, douze épreuves transformeront la place du Marché en arène de l'humour et de la sportivité le 26 septembre prochain ! Verviers renouera ainsi avec la tradition des jeux sans frontières qui l'ont animée il y a quelques années. Chaque équipe (Theux, Dison, Pepinster et Verviers) sera composée de vingt "jouteurs". Ils

s'affronteront afin de défendre les couleurs de leur ville respective. Verviers devra d'ailleurs prendre sa revanche sur 1997. Venez nombreux pour encourager les "ambassadeurs" de la Ville à ces jeux Zintervilles, d'autant plus que le spectacle est entièrement gratuit ! Sur la place de l'Hôtel de Ville, la Police et la Gendarmerie donneront diverses démonstrations : maîtres-chiens, dressage et brigade motorisée, ...

Si le public est attendu nombreux au rendez-vous, Verviers manque cependant encore de candidats pour ces jeux. La participation est gratuite, les tenues de "Combat" sont fournies, ... : il suffit de s'inscrire le plus rapidement possible

(pour le 3 juillet au plus tard) au Service des Fêtes de la Ville de Verviers. Le 27 septembre, les festivités se prolongeront avec le deuxième Festival du rire pour enfants. Du 1er au 3 octobre, c'est le 12e Festival du rire pour adultes qui s'ouvrira. Amusement garanti pour ces deux manifestations qui sont également organisées par l'asbl Lechaquiri, sous le Haut Patronage de la Ville de Verviers. Verviers vivra donc sous le signe du rire pendant toute une semaine !

Informations et renseignements :

Cabaret-Théâtre Lechaquiri (087/336.868) et Service des Fêtes de la Ville de Verviers (087/325.231).

Comité des Fêtes de Petit-Rechain : un quart de siècle !

Programme des manifestations qui se dérouleront dans le cadre du 25ème anniversaire :

■ du 2 au 7 septembre : grande exposition au cercle St-Martin. Elle présentera toute la vie culturelle, sportive, d'agrément et de loisirs de Petit-Rechain. 18 sociétés seront représentées. Ouverture de l'expo : jeudi et vendredi de 14 à 20 h ; samedi et dimanche de 10 à 21 h.

■ Samedi 5 septembre : grande marche organisée par le club des marcheurs rechainois à la découverte des richesses rechainoises. Inscriptions au cercle dès 10 h. Après-midi : promenade des Géants de Verviers dans les

rues de la localité.

A 20 h 30, place Xhovémont : grand spectacle son et lumière présenté par la troupe des lanceurs de drapeaux "AGLAJA" de Bruges.

■ Dimanche 6 septembre, rue Dewez : spectacle sur le podium non-stop dès 11 h avec la participation des sociétés locales (Judo Club, Tennis de table, la chorale de Richem, le club culturiste, la Royale Rechainoise, le théâtre de l'If, l'unité scoute),...

Pour tous renseignements complémentaires : 087/339.308.

HEUSY
VILLAGE EN FETE
20ème
19-20-21 JUIN 1998
place Hubert Delrez
Renseignements : Echevinat des Fêtes, 087/325 203

Le C.P.A.S. soigne ses résidences

Ces dernières années, le Centre Public d'Aide Sociale de Verviers a accompli un effort particulier pour améliorer le cadre de vie, l'équipement et l'organisation de ses cinq résidences. Chacune de celles-ci comporte une section MR (Maison de Repos) et une section MRS (Maison de Repos et Soins).

Pour plus de renseignements :

- Coordination :
49, rue du Collège 4800 Verviers Tél. : 087/307.343
- Résidence du Châtelet
153, rue de Verviers 4800 Verviers Tél. : 087/331.153
- Résidence "Saint-Joseph"
77, chaussée d'Heusy 4800 Verviers Tél. : 087/223.142
- Résidence "Sainte-Elisabeth"
82, rue de Pepinster 4800 Verviers Tél. : 087/332.985
- Résidence "Entre Nous"
29A, rue Nicolas Arnold 4800 Verviers Tél. : 087/335.081
- Résidence "La Lainière"
95, rue d'Heusy 4800 Verviers Tél. : 087/313.106



Une brique dans le ventre

Vous qui souhaitez construire, rénover ou transformer votre maison ou votre terrain, ceci vous concerne. Depuis début mars, les compétences de la Commune pour accélérer et clarifier les procédures en matière de permis d'urbanisme sont renforcées par le nouveau CWATUP.

Le CWATUP, vous connaissez ? Derrière cet acronyme se cache le Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine. Cette législation vise à organiser la gestion qualitative du cadre de vie. Elle repose sur l'utilisation parcimonieuse du sol et de ses ressources, sur la conservation et le développement du patrimoine culturel, naturel et paysager. Le CWATUP comporte quatre grands instruments réglementaires : les plans de secteur, les plans communaux d'aménagement, les règlements régionaux d'urbanisme et les règlements communaux d'urbanisme. En modifiant le CWATUP en date du 1er mars '98, le parlement wallon a renforcé le rôle de la Commune et ce, dans le but d'alléger et d'accélérer la procédure

d'obtention des permis de bâtir, rebaptisés "permis d'urbanisme". Désormais les délais de décision sont clairs : entre 30 et 115 jours selon que la délivrance de permis exige ou non des mesures spéciales de publicité (enquête publique,...) et/ou des avis extérieurs à la commune. En cas de non-respect de ces délais, les habitants peuvent directement saisir le fonctionnaire délégué de la Région Wallonne. Ils sont, en outre, mieux informés de l'évolution de leur dossier tout au long de la procédure. Enfin, pour les petits travaux (dont le cadre reste à déterminer), une procédure simplifiée et plus rapide sera prochainement mise sur pied.

Les 10 commandements du CWATUP

Le permis d'urbanisme doit être sollicité pour :

- 1/ construire;
- 2/ placer une enseigne ou un dispositif de publicité;
- 3/ démolir une construction;
- 4/ reconstruire;
- 5/ transformer une construction existante lorsque les travaux d'aménagements (extérieurs comme intérieurs) du bâtiment portent atteinte à ses structures portantes ou impliquent une modification de son volume ou de son aspect architectural;
- 6/ modifier la destination d'un bien;
- 7/ modifier sensiblement le relief du sol;
- 8/ boiser ou déboiser;
- 9/ abattre ou modifier l'aspect de certains arbres;
- 10/ utiliser habituellement un terrain pour le dépôt de mitraille, de matériaux, de déchets, de véhicules usagés,... ou pour le placement d'une installation mobile (roulotte, caravane, véhicule désaffecté,...).

Renseignements :

Echevinat de l'Urbanisme de la Ville de Verviers, rue du Collège 62 - 64, tél : 087/325.307

Horaires d'ouverture :

- lundi et mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- mardi et jeudi : de 8h à 12h
- vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Du 24 au 27 juin - Grande Braderie d'été

Comme chaque année, c'est fin juin qu'aura lieu la Grande Braderie de Verviers. Une fois de plus, cette manifestation sera l'occasion de réaliser de bonnes affaires dans une ambiance de fête et de bonne humeur au centre-ville.

La Braderie de Verviers n'est pas seulement un événement commercial. Elle est aussi un incontournable rendez-vous d'animation et d'optimisme qui attire bon nombre de visiteurs de la périphérie. L'atmosphère de ce festival d'achats d'été et de cadeaux sera égayée

par des jeux et des groupes musicaux.

Le vendredi 26, une nocturne réunira autour des commerces un marionnettiste et une troupe de spectacle de rue médiéval qui se produiront en différents endroits du centre.

Retenez dès à présent les dates des 24, 25, 26 et 27 juin '98. Quatre jours où les rues de Verviers seront particulièrement agréables.

Les bibliothèques communales

Lire, c'est essentiel

Verviers compte plusieurs bibliothèques. Chacune présente ses spécificités. Chacune attire son public : enfants, adolescents et adultes. Parce que c'est par la lecture que tout commence...

La bibliothèque Principale et Locale est accessible à tous moyennant un modique droit d'inscription annuel, cette cotisation donnant également l'accès aux autres bibliothèques. Elle offre un vaste choix de livres, revues,... La bibliothèque comprend :

- un service prêt : libre accès, ressources du magasin
- une salle de lecture : consultation de journaux, de périodiques, d'encyclopédies, d'ouvrages de la salle verviétoise, ouvrages rares et/ou précieux
- le centre Queneau : ouvert sur rendez-vous
- le centre de documentation sur la laine.

Un encodage des collections est en cours dans le but de permettre un prêt informatisé et une recherche simplifiée. Par ailleurs, de nombreuses expositions à thème sont organisées pendant l'année.

La bibliothèque de la Jeunesse s'adresse aux enfants et aux adolescents (environ 15 ans) ainsi qu'aux éducateurs et instituteurs. Les collections sont très enrichissantes. On y trouve les nouveautés de bonne qualité. Des activités spéciales sont également proposées.

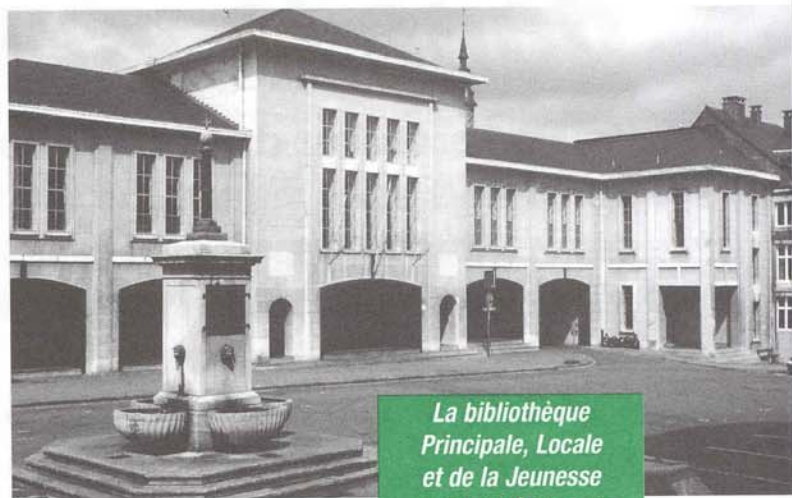
Adresse : Place du Marché, 9 - Verviers - tél.: 087/325.333
Heures d'ouverture : lundi, mardi et vendredi : de 9h30 à 12h et de 14h à 18h - mercredi : de 9h30 à 13h et 14h à 18h
samedi : de 9h à 12h - fermé le jeudi

Le Centre Maximilien Kolbe possède deux salles. La première regroupe des documents religieux. La seconde fait office de bibliothèque publique.

Adresse : rue du Prince, 14 - Verviers - tél.: 087/338.422
Heures d'ouverture : lundi, mardi et jeudi : de 9h à 12h
mercredi et vendredi : de 13h à 18h - fermé le samedi

La bibliothèque de Stembert est gérée par la Ludo-Culture-Loisirs. Elle propose des romans et best-sellers pour adultes, des ouvrages de bricolage, de jeux, de loisirs pour tous et des livres de littérature enfantine.

Adresse : rue de l'Eglise, 8 - Stembert
Heures d'ouverture : mercredi : de 14h à 16h - samedi : de 10h à 12h et de 17h à 18h



La bibliothèque Principale, Locale et de la Jeunesse aura bientôt recours au prêt informatisé.

10^{èmes} journées du patrimoine Rendez-vous avec notre Histoire

Du 11 au 13 septembre prochains, le patrimoine verviétois sera à la fête. Visites en tous genres et animations sont annoncées. Demandez le programme !

Nuits du patrimoine - vendredi 11.09 dès 21 h

Trois circuits prestigieux commentés par un guide et animés musicalement convergeront vers l'Harmonie pour un spectacle son et lumière.

- patrimoine religieux (Saint-Remacle, Saint-Lambert et Notre-Dame);
- patrimoine civil public (Hôtel de Ville, Palais de Justice, Gare);
- patrimoine archéologique industriel (Centre Touristique de la Laine et de la Mode, Maison Bouchoms, rives de la Vestre).

Samedi 12

Eglise Notre-Dame : présentation des orgues (13h30 à 16h30);
Mise à l'honneur du quartier de Hodimont (animations diverses).

Dimanche 13

- "Une partition musicale" : circuit guidé et en musique : à 10h et 14h;
- "orgues et patrimoine religieux" : circuit guidé et concert : à 13h30 et 14h30;
- musique d'orgue à Saint-Remacle à 15h;
- concert de clôture à Notre-Dame : chorale universitaire de Liège : à 20h.

Infos : 087/393.030

Une collaboration du CCRV, AGAV,
du Conservatoire et de la Ville de Verviers.